Charte du pédibus

Le pédibus fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 16h15 en période scolaire, entre l'école primaire Josuet Hoffet 6A Place du général Leclerc, et l'école Municipale BolérO, 5 rue du général de Gaulle.

Le pédibus est un service gracieux et bénévole. L'école BolérO décline toute responsabilité pendant le trajet, en cas de non-respect des règles ci-dessous.

Les enfants sont accompagnés par Hélène Simon pour l'année scolaire 2026-2027

Règlement du pédibus

Le temps imparti pour le trajet ne permet pas de distractions ludiques ou de chahut.

1. L'inscription de mon enfant se fait pour l'année scolaire.
2. Pour la sécurité de tous j'accepte les règles de fonctionnement du pédibus suivantes:

Les enfants obéissent et respectent les consignes :

   a. Ils se tiennent la main par deux et marchent en colonne pendant tout le trajet.
   b. Les enfants tiennent leur sac convenablement et n'apportent pas d'objets encombrants (hormis leurs instruments).
   c. A l'école primaire, les enfants attendent dans la cour.
   d. Les parents doivent signaler l'absence de leur enfant au pédibus avant 16h15, soit par sms au 06 45 29 30 07, soit par mail à contact.bolero@le-preo.fr
   e. Les parents restent responsables des actes de leurs enfants pendant le trajet.

3. Vos enfants seront accompagnés avec bienveillance et dans un climat de sécurité.
4. L'accompagnateur s'engage à faire respecter les règles de fonctionnement du pédibus en montrant l'exemple aux enfants.
5. Au départ, il s'assure que tous les enfants inscrits au pédibus sont présents avant de quitter l'école.
6. A l'arrivée il s'assure que les enfants entrent dans leur salle de cours respective.
7. En cas d'imprévu, l'accompagnateur s'engage à trouver un remplaçant ou à signaler son absence aux autres parents le plus vite possible.

Fait à : Le:

Nom, Prénom de l'enfant :

Nom, Prénom et Signature du responsable légal: